

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

FONCTIONNAIRES

INSTRUCTRICE-EXAMINATRICE OU INSTRUCTEUR-EXAMINATEUR EN ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

SERVICE DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS
DIVISION DE LA GESTION DU PARC VÉHICULAIRE

POSTE TEMPORAIRE

Le Service de la gestion des équipements motorisés est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste temporaire d'instructrice-examinatrice ou instructeur-examineur en équipement motorisé.

**SOMMAIRE DE
LA FONCTION**

Sous l'autorité du directeur de la Division de la gestion du parc véhiculaire, la personne titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à la planification, à l'organisation et à la diffusion de cours de formation portant sur la conduite d'équipements motorisés et l'opération de véhicules-outils. Elle prépare divers rapports requis dans l'exercice de ses fonctions. Elle s'assure que les conducteurs respectent les lois et règlements applicables, elle participe aux processus d'amélioration continue et elle collabore aux travaux de son secteur d'activités. Elle accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'études collégiales (AEC) dans une discipline appropriée et posséder un minimum de quatre (4) années d'expérience reliée au domaine de l'emploi.

Détenir une maîtrise des techniques d'enseignement, de formation théorique et pratique de la conduite et de l'opération des équipements ainsi que des techniques de mesure et d'évaluation de connaissances et d'habiletés.

Démontrer une excellente connaissance de la technologie, des techniques de conduite et d'opération des équipements motorisés utilisés dans le domaine municipal.

Détenir une très bonne connaissance des lois et règlements reliés à la conduite de véhicules motorisés et au Code de la sécurité routière.

Démontrer de bonnes habiletés à conduire et à opérer des équipements motorisés municipaux, tels que les équipements de déneigement et d'asphaltage, les balais à succion et mécaniques, les pelles hydrauliques, les rétrocaveuses, les surfaceuses, les véhicules récréatifs, etc.

Manifester une grande aisance à communiquer, à rédiger des rapports, à animer des sessions de formation et à transmettre des connaissances.

Démontrer une facilité à utiliser divers outils informatiques et logiciel d'applications spécifiques.

Démontrer une volonté et une capacité d'améliorer les processus et une connaissance des processus d'amélioration continue (gestion Lean) sera considéré comme un atout.

Posséder un permis de conduire classe 1, une formation reconnue d'opérateur de véhicules-outils constitue un atout.

TRAITEMENT

De 47 154\$ à 69 784 \$.

HORAIRE

35 heures par semaine.

REMARQUE	Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D’AFFICHAGE	Du 24 septembre au 15 octobre 2018.
NUMÉRO DE CONCOURS	FONCT-105-2018
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.